



Le 16 décembre 2013

Monsieur Alain Lavertu  
Président et directeur général  
Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc.  
493, rue Principale  
Ham-Nord, Québec  
G0P 1A0

Monsieur,

Le Comité d'approbation du type d'agrément a revu les preuves soumises par le Foyer Saints-Anges de Ham-Nord inc. en guise de suivi à la récente décision relative à l'agrément de votre organisme.

À la suite de cet examen, nous sommes heureux de vous informer que vous avez respecté toutes les exigences en matière de suivi et que votre statut d'agrément a été changé à celui d'organisme « agréé avec mention d'honneur ». Votre plan d'amélioration de la qualité du rendement a été mis à jour de manière à démontrer votre conformité aux exigences qui ont fait l'objet d'une évaluation.

Félicitations! Cette réalisation démontre l'engagement et la détermination dont votre organisme a fait preuve à l'égard de l'amélioration continue de la qualité. Nous félicitons votre direction, votre personnel ainsi que les membres de votre équipe d'agrément pour les efforts déployés et leur engagement à l'égard de la prestation de services de santé sécuritaires et de qualité.

Si vous avez des questions ou souhaitez discuter de l'horaire de votre prochaine visite d'agrément, n'hésitez pas à communiquer avec Immacolata Coppola, spécialiste en agrément au 1-800-814-7769, poste 287.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bernadette MacDonald  
Vice-présidente, Innovation et développement

c.c.: Madame Michèle Gagnon, coordonnatrice de l'agrément